

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SALVE FAM2\_2

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** EU-0028967-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0028967-0018

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	9

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

SALVE FAM2_2
--------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0028967-0000 1-3	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0028967-0018	
<b>Date de l'autorisation</b>	02/10/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/09/2033	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

<b>Nom du fabricant</b>	GESTRA S.A.S
<b>Adresse du fabricant</b>	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	PURAC BIOCHEM BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNZLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	31,33
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides	Substance non active	110615-47-9	3,52
--	----------------------	-------------	------

## 2.2. Type de formulation

SL – Soluble Concentrate

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.

### Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).  
En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines institutionnels et industriels)**

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Bactéries  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus  
Nom commun: Virus enveloppés  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Extérieur

- Pour les milieux institutionnels et industriels

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage.

Description détaillée:  
- sans action mécanique

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: -

Dilution (%): 0,299%

Nombre et fréquence des applications:

Organismes cibles obligatoires :

- Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

Autres organismes cibles:

- Virus enveloppés: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Capsule de recharge: 20 - 100ml, PEHD

Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET

Jerry can: 1-80 litres PEHD

Fût: 10-210 litres PEHD

IBC: 1000 litres PEHD

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.2 Description de l'utilisation

**Utilisation 2 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines institutionnels et l'industrie)**

**Type de produit**

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Bactéries  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
Extérieur

	<p>Pour les milieux institutionnels et industriels (général)</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: - sans action mécanique</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: - Dilution (%): 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : • Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C</p> <p>La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD</p> <p>Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET</p> <p>Jerry can: 1-80 litres PEHD</p> <p>Fût: 10-210 litres PEHD</p> <p>IBC: 1000 litres PEHD</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation



#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m<sup>2</sup> ou 20 ml/m<sup>2</sup> ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).  
- Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 7,83% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant 7,83% d'acide L-(+)-lactique	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide	0,299% (40 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre)	5 minutes

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.
- La matière de l'EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.
  
- Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).
- Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.
- Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.
- Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation: 2 ans.
- Protéger du froid

## 6. Autres informations

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:  
EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux  
EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel  
EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])